



**RAPPORT DE JURY**  
**Concours externe et interne de secrétaire administratif**  
**de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe normale**  
**(Décret n°2010-302 du 19 mars 2010)**

**Présidente de jury des concours externe et interne : madame GIRY Laurence, cheffe de la division des examens et concours du rectorat de Grenoble**

**Vice-président du concours externe : monsieur VERNET Lionel, personnel de direction, lycée Charles Baudelaire, Annecy**

**Vice-président du concours interne : monsieur CARTON Olivier, personnel de direction, lycée La Pléiade, Pont de Chéruy**

**SESSION 2025**

SA COMMUN EXTERNE CLASSE NORMALE, nombre de postes : 10 postes

SA COMMUN INTERNE CLASSE NORMALE, nombre de postes : 10 postes

<b>Concours</b>	<b>Inscrits</b>	<b>Présents</b>	<b>Admis / Liste principale</b>	<b>Inscrits / Liste complémentaire</b>
<b>Externe</b>	<b>229</b>	<b>124</b>	<b>10</b>	<b>8</b>
<b>Interne</b>	<b>154</b>	<b>92</b>	<b>10</b>	<b>8</b>

## I / CONDITIONS D'ACCES AUX CONCOURS

### 1/ Conditions d'accès concours externe

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 4, ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes.

### 2/ Conditions d'accès concours interne

Ce concours est ouvert aux fonctionnaires, militaires et agents non titulaires des trois fonctions publiques qui sont en position d'activité, de détachement ou de congé parental à la date de l'épreuve écrite d'admissibilité du concours. Ces candidats doivent justifier **d'au moins quatre années de services publics** effectifs au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert.

Sont des services publics, les services accomplis en qualité d'agent public, c'est-à-dire de fonctionnaire ou d'agent non titulaire bénéficiant d'un contrat de droit public, relevant de l'une des trois fonctions publiques (fonction publique de l'Etat, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière), ou de militaire. Les services accomplis au sein d'une organisation internationale intergouvernementale sont assimilés à des services publics.

## II / LES EPREUVES

### 1/ Concours externe

#### **Epreuves d'admissibilité**

1) Une épreuve de cas pratique avec une mise en situation à partir d'un dossier documentaire remis au candidat pouvant comporter des graphiques ainsi que des données chiffrées. Le dossier doit relever d'une problématique relative aux politiques publiques et comporter plusieurs questions précédées d'une présentation détaillée des attentes du jury destinée à mettre le candidat en situation de travail (durée : trois heures ; coefficient 3).

Pour cette épreuve, le dossier documentaire ne peut excéder vingt pages.

2) Une épreuve constituée d'une série de six à neuf questions à réponse courte portant, au choix du candidat exprimé lors de l'inscription au concours, sur l'une des options suivantes :

- gestion des ressources humaines dans les organisations ;
- comptabilité et finance ;
- problèmes économiques et sociaux ;
- enjeux de la France contemporaine et de l'Union européenne.

Pour chaque option, le questionnaire à réponse courte comporte des questions communes et des questions propres à l'option choisie (durée : trois heures ; coefficient 2, dont coefficient 1 pour les questions communes et de capacité de raisonnement et coefficient 1 pour les questions relatives à l'option). A partir d'un ou plusieurs documents, les questions communes portent sur des connaissances générales permettant d'évaluer l'ouverture au monde, l'intérêt porté aux politiques publiques, aux valeurs du service public et permettant de tester la capacité de raisonnement. Un même texte peut servir de support à plusieurs questions.

Pour les options, chaque question est accompagnée d'un ou plusieurs documents en rapport avec la question posée. Un même texte peut servir de support à plusieurs questions. Le dossier documentaire pour l'ensemble des questions ne peut excéder dix pages au total.

## **Epreuve orale d'admission**

Consiste en un entretien avec le jury, à partir d'un texte court relatif à un sujet de société en rapport avec le rôle des administrations ou portant sur une politique publique comportant une ou deux questions auxquelles le candidat doit répondre, visant à apprécier les qualités personnelles du candidat, son potentiel, son comportement face à une situation concrète, le cas échéant sous forme de mise en situation (durée : vingt-cinq minutes, dont dix minutes au plus d'exposé, précédée d'une préparation de vingt-cinq minutes ; coefficient 4).

En vue de l'épreuve d'entretien, le candidat admissible adresse obligatoirement une fiche individuelle de renseignement au service gestionnaire du concours (dépôt sur Cyclades) avant une date limite réglementaire fixée par le service. Le non dépôt de cette fiche dans le délai imparti entraîne l'élimination du candidat. Le jury dispose de cette fiche de renseignement pour la conduite de l'entretien qui suit l'exposé.

## **2/ Concours interne**

### **Epreuve d'admissibilité**

Une épreuve de cas pratique avec une mise en situation à partir d'un dossier documentaire remis au candidat pouvant comporter des graphiques ainsi que des données chiffrées. Le dossier doit relever d'une problématique relative aux politiques publiques et comporter plusieurs questions précédées d'une présentation détaillée des attentes du jury destinée à mettre le candidat en situation de travail (durée : trois heures ; coefficient 3). Pour cette épreuve, le dossier documentaire ne peut excéder vingt pages.

### **Epreuve d'admission**

Il s'agit d'un entretien avec le jury visant à apprécier la personnalité, les aptitudes du candidat ainsi que sa motivation et à reconnaître les acquis de son expérience professionnelle. Pour conduire cet entretien qui a pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience professionnelle, d'une durée de dix minutes au plus, le jury dispose du dossier constitué par le candidat en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. Au cours de cet entretien, le candidat peut être interrogé sur des questions relatives aux connaissances administratives propres au service, la collectivité ou l'établissement dans lequel il exerce (durée : vingt-cinq minutes, dont dix minutes au plus d'exposé ; coefficient 4).

En vue de l'épreuve orale d'admission, le candidat admissible doit déposer dans Cyclades un dossier de reconnaissance des acquis de son expérience professionnelle (RAEP) avant une date limite réglementaire fixée par le service des concours. Le non dépôt de ce dossier dans le délai imparti entraîne l'élimination du candidat. Le jury dispose de ce dossier RAEP pour la conduite de l'entretien.

### III / STATISTIQUES

#### 1/ Concours externe

**Statistiques inscriptions** : 229 candidats inscrits, 124 candidats présents.

**Seuil admissibilité** : le dernier candidat admissible a obtenu une moyenne de 12.70/20.

**Répartition par notes – épreuves écrites :**

Epreuve écrite	Présents	Absents	Note la plus basse	Note la plus haute	Moyenne
Cas pratique	124	105	2.00/20	17.00/20	11.26/20

Epreuve écrite à options	Présents	Absents	Note la plus basse	Note la plus haute	Moyenne
Ressources Humaines	69	51	5.00/20	19.00/20	12.40/20
Comptabilité Finance	16	21	1.50/20	16.00/20	8.03/20
Problèmes économiques et sociaux	21	16	4.50/20	15.50/20	9.48/20
Enjeux France Contemporaine et Union Européenne	18	17	4.00/20	14.00/20	9.19/20

**Répartition par notes – épreuve orale :**

Epreuve orale	Présents	Absents	Note la plus basse	Note la plus haute	Moyenne
Entretien avec le jury	40	0	3.50/20	19.50/20	17.23/20

**Seuil admission** : le dernier candidat admis sur liste principale a obtenu une moyenne de 15.33/20.

Le dernier candidat admis sur liste complémentaire a obtenu une moyenne de 13.89/20.

**Statistiques des candidats admis** : 10 candidats admis sur liste principale

Répartition femmes/hommes : 8 femmes, 2 hommes.

**Statistiques des candidats inscrits sur liste complémentaire** : 8 candidats

Répartition hommes / femmes : 8 femmes, 0 homme.

## 2/ Concours interne

**Statistiques inscriptions** : 154 candidats inscrits, 92 présents.

**Seuil admissibilité** : le dernier candidat admissible a obtenu une moyenne de 12,50/20.

**Répartition par notes – épreuve écrite :**

Epreuve écrite	Présents	Absents	Note la plus basse	Note la plus haute	Moyenne
Cas pratique	92	62	1.50/20	18.00/20	11.40/20

**Répartition par notes – épreuve orale :**

Epreuve orale	Présents	Absents	Note la plus basse	Note la plus haute	Moyenne
Entretien avec le jury	37	0	6.00/20	19.50/20	17.75/20

**Seuil admission** : le dernier candidat admis sur liste principale a obtenu une moyenne de 16.07/20.  
Le dernier candidat admis sur liste complémentaire a obtenu une moyenne de 13.71/20.

**Statistiques des candidats admis** : 10 candidats admis sur liste principale  
Répartition femmes/hommes : 9 femmes, 1 homme.

**Statistiques des candidats inscrits sur liste complémentaire** : 8 candidats  
Répartition femmes/hommes : 8 femmes, 0 homme.

## IV / COMPTE RENDU

Le nombre de postes offerts au concours de recrutement SAENES classe normale 2025 est en diminution par rapport à la précédente session :

- 10 postes offerts au titre du concours externe, contre 15 au cours de la précédente session 2024,
- 10 postes offerts au titre du concours interne, contre 18 au cours de la précédente session 2024.

Les meilleurs candidats se démarquent par un positionnement professionnel attendu et réfléchi, par les aptitudes et la qualité de la réflexion dont ils ont su faire preuve tout au long des épreuves ainsi que par des connaissances élargies à différents domaines.

### 1/ Concours SA commun externe & interne

#### **A/ Epreuve écrite d'admissibilité : cas pratique**

Le sujet du cas pratique du concours 2025 était le suivant : *vous êtes secrétaire administratif au sein de la direction des ressources humaines du Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche. Votre chef de bureau doit participer à des réunions sur la transformation numérique de la Fonction Publique au sein du ministère. Dans ce cadre, il vous*

demande de rédiger une note sur le sujet. Il a collecté différents documents ci-joint afin que vous répondiez à sa demande sur cette base. Dans un premier temps, vous préciserez ce qu'est la fracture numérique pour les usagers du service public et les pistes d'évolution préconisées. Dans un second temps, vous présenterez la démarche de transformation numérique au sein de la fonction publique ainsi que les impacts et les perspectives pour les agents.

**La synthèse des corrections permet les remarques suivantes :**

- **Sur la forme du sujet**

Le format du sujet est standardisé, incluant la présentation du contexte et des exigences. Les candidats doivent produire une présentation conforme aux attentes de l'épreuve. Cette année encore, les exigences du cas pratique étaient claires, avec un plan bien défini.

Les candidats doivent rédiger leur note en facilitant la compréhension du sujet par le supérieur hiérarchique. Ils doivent fournir des éléments synthétiques et structurés pour une lecture aisée. La note doit être claire, cohérente, avec un plan et des arguments développés de manière concise et précise. Les candidats qui ne produisent pas une note synthétique et bien structurée ne sont pas retenus.

L'épreuve, centrée sur la rédaction d'une note de présentation, doit être abordée sous l'angle de la synthèse. Le jury insiste sur l'importance d'une introduction et d'une conclusion concises.

Il faut éviter de simplement énumérer les éléments ou de fournir des réponses courtes sans lien entre elles.

Le jury souligne l'importance d'une rédaction en français soutenu, avec une attention particulière à la syntaxe et à l'orthographe. Une relecture attentive est essentielle pour éviter les sanctions.

Enfin, une copie bien présentée, aérée et lisible est un atout. Les candidats doivent veiller à la progression logique des éléments dans la note, avec des développements précis et sans digressions. Les transitions doivent être fluides, respectant le plan annoncé.

Les meilleures copies se distinguent par une présentation exhaustive et logique des éléments attendus, avec une introduction claire, un plan cohérent et des développements synthétiques. À l'inverse, certaines copies, bien que respectant le plan, présentent des développements incomplets ou superficiels. L'exercice ne se limite pas à reprendre le plan ou à paraphraser les documents, mais doit répondre aux attentes du supérieur hiérarchique.

- **Sur le fond du sujet**

Le sujet ne posait pas de difficultés particulières : la transformation numérique de la Fonction Publique au sein du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche. Dans ce cadre, le supérieur hiérarchique de l'agent, demandait la rédaction d'une note, à l'appui de neuf documents.

*Le plan était clairement exposé et les développements attendus aisément identifiables : Dans un premier temps, vous préciserez ce qu'est la fracture numérique pour les usagers du service public et les pistes d'évolution préconisées. Dans un second temps, vous présenterez la démarche de transformation numérique au sein de la fonction publique ainsi que les impacts et les perspectives pour les agents.*

## 2/ Concours SA commun externe

### **A - Epreuve écrite d'admissibilité : options**

#### **1- Questions communes**

Les candidats devaient répondre à trois questions : la définition de la budgétisation verte et les étapes de sa mise en œuvre pour l'État et les collectivités locales, les objectifs de la budgétisation verte, l'analyse des résultats et limites.

Au-delà des connaissances attendues, les meilleures copies se distinguent par la structure des réponses, une cohérence dans la progression des développements, des précisions dans les réponses formulées, en évitant l'écueil d'une simple énumération d'éléments et enfin, une certaine réflexion et prise de hauteur du candidat dans la formulation des réponses.

\*\*\*

En ce qui concerne les questions relatives à l'option choisie lors de l'inscription au concours, parmi les quatre options détaillées ci-après, comme chaque session le jury attire l'attention des candidats sur les attendus de l'épreuve, le contenu des programmes et enfin, sur l'inévitable préparation à réaliser afin de pouvoir traiter les questions. Si le dossier support doit être exploité par les candidats, il ne les dispense toutefois pas de produire un argumentaire et de disposer de connaissances dans le domaine.

#### **2- Gestion des ressources humaines**

Les candidats devaient répondre à quatre questions : *Présenter la nécessité pour les organisations publiques de faire évoluer les compétences professionnelles des agents, préciser les techniques et outils des organisations publiques pour faire évoluer les compétences des agents, identifier les moyens pour l'agent de faire évoluer ses compétences durant son parcours professionnel et rappeler les différents types de mobilité, puis préciser l'intérêt pour un agent d'en bénéficier.*

Du fait d'un nombre plus important de candidats ayant choisi cette option, le niveau des copies est plus hétérogène que pour les autres options.

Les meilleures copies se traduisent par une bonne exploitation des documents, une argumentation adaptée et des connaissances personnelles.

#### **3- Comptabilité et finances**

Le sujet comptabilité et finances se présentait sous la forme d'un dossier comportant 4 annexes relatives à une société à responsabilité limitée. Le candidat devait répondre à quatre questions portant sur l'évolution de l'organisation comptable, le processus d'achat de l'entreprise, l'étude du financement d'un investissement et l'analyse de la rentabilité.

Les questions répondent au niveau attendu des candidats. Pour autant cette année encore, le niveau de préparation des candidats n'est pas suffisant pour la majorité d'entre eux. Les candidats doivent garder à l'esprit la nécessité de préparer l'épreuve conformément aux programmes. Les candidats apportent souvent des réponses superficielles et/ou erronées, en omettant de s'appuyer suffisamment sur les documents fournis.

L'attention des candidats est attirée sur l'absolue nécessité de justifier les réponses.

#### **4- Les Problèmes économiques et sociaux**

Le sujet relatif aux problèmes économiques et sociaux se présentait sous la forme de quatre documents et de quatre questions consistant à présenter l'intérêt du PIB/habitant et montrer qu'il est très inégal selon les pays, à expliciter l'évolution des niveaux de vie des différents groupes de pays depuis les années 1960, à présenter l'IDH et montrer que les niveaux d'IDH sont très hétérogènes entre les différents groupes de pays, et enfin à expliquer en quoi l'IDH est-il un indicateur incomplet de mesure du développement.

Le niveau de préparation de l'épreuve doit faire l'objet d'une attention particulière de la part des candidats. Nombreux sont ceux n'ayant pu traiter certaines questions, en compléter d'autres. Les meilleures copies traduisent les connaissances attendues et la capacité à exprimer le positionnement attendu.

#### **5- Enjeux de la France contemporaine et de l'Union européenne**

Le sujet était composé de cinq documents et de quatre questions relative à l'Union Européenne : identifier les raisons, les enjeux, les acteurs de la construction européenne ; identifier les principales phases d'élargissement de l'Union Européenne puis présenter les critères d'entrée dans l'Union Européenne nécessaires pour l'Ukraine, la Moldavie, la Géorgie ; montrer qu'il existe une grande diversité de politiques publiques au sein de l'Union Européenne et enfin présenter les chantiers et tensions actuelles au sein de l'Union et les pays qui doivent particulièrement travailler ensemble.

Le niveau de préparation d'une majorité de candidats était insuffisant et n'a pas permis de répondre aux attendus. Les documents ont été peu ou pas exploités.

#### **C / Epreuve orale d'admission**

La nature de l'épreuve consiste en un entretien avec le jury, à partir d'un texte court relatif à un sujet de société en rapport avec le rôle des administrations ou portant sur une politique publique. Le sujet comporte une ou deux questions auxquelles le candidat doit répondre. Il vise à apprécier les qualités personnelles du candidat, son potentiel et son comportement face à une situation concrète.

Le jury dispose de la fiche de renseignement du candidat pour la conduite de l'entretien qui suit l'exposé. Le jury s'interroge sur le non-respect du format attendu de ce document par certains candidats.

Le jury invite les candidats à bien utiliser l'intégralité du temps de l'exposé (10 minutes). Le jury s'est attaché à identifier les candidats témoignant d'un positionnement et d'une posture professionnelle attendus d'un futur collaborateur. Les candidats parvenant à se projeter dans leurs futures fonctions se sont distingués. Le niveau de préparation des candidats est évalué afin d'apprécier au-delà des connaissances attendues, la motivation et l'engagement du candidat.

Le jury identifie les candidats témoignant d'aptitudes leur permettant de s'adapter aux différents postes sur lesquels ils seront appelés à évoluer. Les meilleures prestations sont celles de candidats sachant faire preuve de réflexion, de raisonnement, d'un argumentaire construit et cohérent.

Le savoir-être est également un élément évalué durant l'épreuve. Le jury s'attache à identifier les candidats à même de s'intégrer au sein des équipes et de développer un relationnel facilitant la mise en œuvre des politiques éducatives auprès des partenaires institutionnels et des usagers.

## 2/ Concours SA commun interne

### **A - Epreuve orale d'admission**

La nature de l'épreuve consiste en un entretien avec le jury, visant à apprécier la personnalité, les aptitudes du candidat ainsi que sa motivation et à reconnaître les acquis de son expérience professionnelle sur la base du dossier produit par l'intéressé.

Le jury s'interroge sur le non-respect du format du RAEP par certains candidats, d'autant plus dans le cadre d'un concours interne.

Le jury invite les candidats à bien utiliser l'intégralité du temps de l'exposé (10 minutes).

Si l'exposé oral est dans la continuité du dossier, il ne doit pour autant pas être sa « copie conforme ». L'exposé offre l'opportunité au candidat de valoriser son parcours et de prendre de la hauteur sur ses missions actuelles et futures.

Le jury s'étonne que certains candidats ne maîtrisent pas les éléments immédiats de leur environnement, qu'ils évoquent paradoxalement eux-mêmes dans leur dossier ou bien lors de l'exposé.

Le jury s'est attaché à identifier les candidats témoignant du positionnement et d'une posture professionnelle attendus d'un futur collaborateur. Les candidats parvenant à se projeter dans leurs futures fonctions, au-delà de leur périmètre actuel, se sont distingués.

Le niveau de préparation des candidats est évalué afin d'apprécier au-delà des connaissances attendues, la motivation et l'engagement du candidat, sa capacité à se projeter dans des missions et des domaines différents de ceux exercés quotidiennement.

Les meilleures prestations sont celles des candidats sachant faire preuve de réflexion, d'un raisonnement, d'un argumentaire construit et cohérent.

Le savoir-être est également un élément évalué durant l'épreuve. Le jury s'attache à identifier les candidats à même de s'intégrer au sein des équipes et de développer un relationnel facilitant la mise en œuvre des politiques éducatives auprès des partenaires institutionnels et des usagers.

Enfin, la bienveillance du jury à l'égard du candidat est essentielle pour assurer des conditions optimales de passation lors de l'épreuve orale, pour autant elle ne préjuge en rien de la note attribuée, laquelle repose exclusivement sur la performance du candidat.

La présidente du jury,  
SA CN interne et externe

Laurence GIRY  
Cheffe de la division des  
examens et concours  
Rectorat de Grenoble

Le vice-président du jury  
SA CN interne

Olivier CARTON  
Personnel de direction,  
Lycée La Pléiade,  
Pont de Chéruy

Le vice-président du jury  
SA CN externe

Lionel VERNET  
Personnel de direction,  
Lycée Charles Baudelaire,  
Annecy